

Conditions générales d'utilisation - Espace parents

Règles d'accès et d'utilisation de l'interface de commande de photographies scolaires.

Document de travail. Cette version organise les obligations identifiées mais ne constitue pas une consultation juridique. Elle doit être adaptée aux contrats réels entre l'établissement, le photographe et la plateforme, puis validée par un professionnel du droit avant mise en production.

À COMPLÉTER : renseigner l'identité juridique du vendeur, de l'éditeur, de l'hébergeur, du responsable de traitement, du DPO ou contact RGPD et du médiateur de la consommation.

1. Objet et champ d'application

Les présentes conditions encadrent l'accès à l'espace parents « La Photo de Nono ». Elles concernent la consultation des galeries privées, la sélection des photographies, la constitution du panier, le suivi des commandes et l'assistance.

2. Accès privé

- L'accès est réservé aux représentants légaux ou personnes autorisées ayant reçu un code valide.
- Le code et le lien par QR code sont personnels. Ils ne doivent pas être publiés ni transmis à un tiers non autorisé.
- Un lien par jeton peut expirer. L'accès manuel par mot de passe reste soumis à la validité de la campagne.
- L'ajout de plusieurs enfants dans une même session n'est autorisé que selon les règles de rattachement prévues par la plateforme.

3. Données et exactitude des rattachements

L'utilisateur vérifie l'identité de l'élève, la classe et les photographies affichées avant toute commande. Toute erreur de rattachement doit être signalée sans délai et aucune image manifestement étrangère à la famille ne doit être consultée, copiée ou diffusée.

4. Protection des photographies

- Les galeries ne sont pas publiques et ne doivent pas être contournées par modification d'URL.
- Les aperçus sont protégés et peuvent comporter un watermark.
- La copie, l'enregistrement, la capture, l'extraction automatisée ou la diffusion d'un aperçu non acheté sont interdits.
- L'achat d'un tirage ne transfère pas automatiquement les droits d'exploitation commerciale de la photographie.

5. Comportements interdits

- Tenter d'accéder aux photographies, commandes ou données d'une autre famille.
- Partager un code sur un réseau social, un forum ou une messagerie de groupe non maîtrisée.
- Tester massivement des codes, perturber le service ou contourner les protections techniques.
- Utiliser l'interface à des fins illicites, commerciales ou portant atteinte aux droits d'un enfant.

6. Disponibilité et sécurité

La plateforme met en œuvre des mesures raisonnables de sécurité et peut suspendre un accès en cas de risque, code compromis, maintenance ou demande légitime. Aucune disponibilité continue ne peut être garantie pendant les opérations indispensables de maintenance.

7. Assistance et signalement

Une famille peut signaler une erreur d'identité, une photographie inappropriée, un code compromis ou demander l'exercice d'un droit via l'assistance et les coordonnées publiées.

À COMPLÉTER : indiquer le service client, son adresse électronique, son numéro de téléphone et ses horaires.

8. Responsabilités des acteurs

La répartition des responsabilités entre l'établissement, le photographe, le vendeur et l'opérateur de la plateforme dépend de la convention et du parcours de facturation retenus. Les présentes CGU ne doivent pas contredire ces contrats.

9. Propriété intellectuelle

L'interface, les textes, marques, modèles et logiciels sont protégés. Les photographies restent soumises aux droits du photographe et au droit à l'image des personnes représentées.

10. Modification et droit applicable

Toute nouvelle version est datée et rendue accessible. Les règles impératives françaises applicables aux consommateurs et à la protection des données demeurent réservées.

Références officielles

- [Circulaire n° 2003-091 du 5 juin 2003 - La photographie scolaire](#)
- [Service-Public.fr - Droit à l'image et respect de la vie privée](#)
- [Règlement \(UE\) 2016/679 \(RGPD\)](#)

Les liens ci-dessus étaient accessibles à la date du document. Les textes en vigueur et la situation contractuelle réelle doivent être contrôlés avant publication définitive.